



## Formations au Brevet Initiateur Mobilité à Vélo (IMV) Orientation SRAV (Savoir Rouler À Vélo en autonomie)

### Formulaire d'inscription

à retourner par mail à Philippe AUBIN [philippeaubin.emv@laposte.net](mailto:philippeaubin.emv@laposte.net) Plus de renseignements 06 87 70 64 78

SESSION DU LUNDI 27 (9h00) au JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021 (12h30) à ARCUEIL (94)

Nom	
Prénom	
Mail	
Téléphone	
Structure et ville du siège de la structure	
Pour les salariés et bénévoles : Référent dans la structure : Nom & coordonnées (tél., mail)	
Remarques (projets, expérience pédagogique...)	
Date de naissance	
Adresse postale	
Pourra apporter son vélo : oui / non	
PSC1 ou équivalent (1) : oui / non ; et si oui, date d'obtention du certificat	
Montant dû (2)	
Date et signature du candidat : « Je m'engage à participer à l'ensemble des modules et à respecter les règles de fonctionnement précisées par les formateurs »	Nom, date et signature du référent (pour les salariés ou bénévoles inscrits par une association) « Je donne mon accord et m'engage à régler les frais d'inscription à réception de la facture »

(1) Le certificat de PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou un diplôme équivalent est obligatoire pour la délivrance du brevet IMV. S'il n'a pas été obtenu avant la formation, cela pourra se faire après.

(2) 450 € pour des salariés de structures non membres de la FUB ; 375 € pour des salariés de structures membres de la FUB ; 300 € pour des bénévoles ou travailleurs indépendants en lien avec un projet de vélo-école. Réduction de 20 % pour la deuxième personne de la même structure.

La facture sera envoyée environ 15 jours avant le début de la formation. En cas de désistement après cette date, le montant sera considéré comme dû.